

Un bar de Clermont-Ferrand au coeur d'un trafic de stupéfiants



Présumés

« gros poissons », les deux dealers ont été condamnés et ravalés au rang de « petits poucets » du trafic de

Illustration addictions drogue cocaïne poudre inhalation rail photo : camille mazoyer - Camille Mazoyer

stups. L'enquête commence, début 2014, par un renseignement anonyme : un bar clermontois du boulevard Trudaine, le Wall street-trader's, sert de couverture à un trafic de stupéfiants.

Après surveillances, écoutes et filatures, les policiers identifient deux dealers. Le premier a 36 ans, c'est le gérant de l'établissement ; le second, de dix ans son aîné, est un client occasionnel.

D'après la synthèse des enquêteurs, ce sont de « gros poissons ». Douze kilos de cocaïne auraient transité par le bar en six mois ! En conséquence, le procureur Hervé Lhomme requiert un an de prison ferme pour le gérant du bar, dix mois pour l'autre dealer. En fait de « gros poissons », il s'agit plutôt de « petits poucets » du deal, argumentent leurs défenseurs. « On n'a trouvé que trois grammes de shit chez mon client, qui n'a fait que dépanner des copains de temps à autre », souligne Me Canis.

« Le mien est au RSA, il roule dans une vieille Megane », abonde Me Hizzir. Pour elle, le gérant du bar n'écoulait qu'« entre 50 et 100 grammes de cocaïne par mois ». Le président du tribunal, Michel Sornay, admet que rien dans le dossier ne démontre un train de vie en rapport avec les quantités évoquées. Les condamnations prononcées sont adaptées. douze mois de prison dont dix avec sursis pour le gérant du bar, dont l'établissement devra rester fermé durant trois mois ; quatre mois avec sursis pour l'autre.